

**Zeitschrift:** Actes de la Société jurassienne d'émulation

**Herausgeber:** Société jurassienne d'émulation

**Band:** 113 (2010)

**Artikel:** Placide Bennot, un prédicateur de Bellelay méconnu

**Autor:** Dubail-Heyer, Bénédicte

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-553667>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Placide Bennot, un prédicateur de Bellelay méconnu

Bénédicte Dubail-Heyer

L'histoire est parfois ingrate avec certains hommes qui, de leur vivant, s'étaient montrés très actifs et dévoués à leurs concitoyens. C'est ainsi que les historiens jurassiens sont restés assez discrets sur la vie et l'œuvre du Père Placide Bennot qui, pendant près d'un demi-siècle, avait consacré ses multiples talents au rayonnement de l'abbaye de Bellelay. Le chanoine Bennot s'illustra, en son temps, comme constructeur, mais aussi comme prédicateur. Une cinquantaine de ses sermons sont conservés à la Bibliothèque cantonale jurassienne de Porrentruy<sup>1</sup>. Ils méritent probablement mieux que la disgrâce de l'oubli dans lequel ils sont relégués. Leur intérêt est d'autant plus grand qu'ils apportent, sur la spiritualité des prémontrés de Bellelay, une lumière précieuse qui faisait défaut jusqu'à présent. Dans un article consacré à l'histoire de Bellelay, Cyrille Gigandet a écrit en 1986: *Apparemment ce sont donc bien tous les documents qui concernent la vie spirituelle du couvent qui ont disparu*<sup>2</sup>.

## La prédication à l'abbaye de Bellelay au XVIII<sup>e</sup> siècle

La principale originalité des chanoines réguliers de saint Norbert réside certainement dans le fait qu'ils cherchaient à concilier deux états en apparence contradictoires: la vie contemplative et le ministère paroissial. Chaque abbaye prémontrée administrait donc un certain nombre de paroisses au temporel et au spirituel. Cependant ces paroisses n'étaient jamais très nombreuses, en comparaison du nombre des chanoines qui faisaient partie de la communauté. Bellelay disposait de neuf paroisses au Moyen Age. A la Réforme protestante, six de ces paroisses embrassèrent la nouvelle religion, mais Bellelay garda le droit de nommer les pasteurs!

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'abbaye ne s'occupait plus de la *cura animarum* que dans trois d'entre elles: Les Genevez-Lajoux, Bassecourt-Boécourt et Montinez, alors que la communauté de Bellelay ne comptait pas moins de trente-neuf membres selon le dénombrement de 1793.

L'abbaye, elle-même, était un important centre de rayonnement spirituel pour les populations catholiques, voire protestantes, des environs. Les grandes fêtes liturgiques ainsi que les dix confréries dont elle était le siège drainaient des foules vers l'église conventuelle. A la Pentecôte 1718, la mission prêchée à Bellelay par les jésuites attira des fidèles originaires des régions voisines, comme l'Alsace, la Bourgogne, la Suisse. Près de quatre cents protestants suivirent les prédications avec ferveur. Enfin, les habitants des paroisses administrées par l'abbaye entretenaient avec elle des relations privilégiées.

Depuis la Réforme protestante, Bellelay se trouvait en première ligne, face au protestantisme bernois. L'abbaye joua un rôle important lors de la reconquête spirituelle de la Réforme catholique. Celle-ci a débuté autour de 1520, mais elle s'est surtout développée après le Concile de Trente (1545-1563) et dura jusqu'à la Révolution française.

Les prémontrés de Bellelay étaient des prédicateurs réputés. Ils prêchaient dans les quatre paroisses administrées par l'abbaye et dans l'église abbatiale où leurs prédications étaient suivies non seulement par la communauté monastique et les paysans des environs, mais aussi par des fidèles des paroisses protestantes proches de l'abbaye et même par des pasteurs luthériens. La réputation des prédicateurs de Bellelay était telle que de nombreux curés les invitaient à venir prêcher chez eux aux grandes occasions (fête patronale, Assomption, Dédicace...). Des communautés religieuses les sollicitaient également, et même le prince-évêque se faisait parfois un plaisir de convier l'un ou l'autre chanoine à venir parler devant sa cour.

Le sermon, qui était alors, soit dit en passant, sinon la seule, du moins l'une des rares liturgies utilisant la langue vernaculaire, c'est-à-dire le français, recevait de la part des orateurs tous les soins qu'exigeaient aussi bien le fond que la forme d'une œuvre littéraire. Il était transcrit sur des feuillets de papier en vue de sa lecture en chaire et conservé ensuite à la bibliothèque de l'abbaye pour servir de modèle et même pour être réutilisé une dizaine d'années plus tard. Lorsque l'abbaye fut pillée par les troupes françaises du général Gouvin Saint-Cyr, en décembre 1797, les prémontrés en furent chassés. Chaque moine put emporter un petit bagage<sup>3</sup>. L'un d'entre eux, le Père Placide Mérat, glissa dans son baluchon des liasses de sermons manuscrits et les sauva ainsi de la destruction<sup>4</sup>.

## Placide Bennot, chanoine de Bellelay

### L'environnement familial de Placide Bennot

La famille Bennot était originaire de Montreux-Château, dans l'actuel Territoire de Belfort. Nicolas Bennot est signalé à Porrentruy, en 1576. Son fils, Jean-Sébastien, bourgeois de Porrentruy, fut receveur épiscopal à Delémont en 1618 et, dix ans plus tard, bourgeois de cette ville. La famille Bennot fournit au prince-évêque de Bâle une lignée de hauts fonctionnaires efficaces et consciencieux; elle resta à son service jusqu'à la fin de l'Ancien Régime. Le dernier représentant de cette dynastie, Joseph-Alexis, fut d'abord avocat aulique, puis, sous la Révolution, quand, en 1792-1793, la principauté épiscopale eut été annexée par la France, il devint administrateur du département du Mont-Terrible, en 1799, et, enfin, maire de Delémont de 1801 à 1804. Il décéda en 1837.

Le 23 novembre 1694, à Delémont, Jacques-Christophe, fils de l'économie aulique François Bennot, épousait Marie-Catherine, fille du consul Jean-François Babé. Jacques-Christophe Bennot fut nommé à son tour receveur épiscopal à Delémont: sa fonction (qui se disait *receptor*, en latin) apparaît souvent dans les registres paroissiaux de la ville, car il fut le père d'une nombreuse famille.

Parmi les fils de Jacques-Christophe Bennot et de son épouse Marie-Catherine Babé, trois entrèrent dans les ordres:

– Ignace-Germain, né le 10 avril 1700, entra chez les capucins de Delémont en 1717. Il prit le nom de Père Félicien. En 1738, il fut élu père gardien du couvent. Il exerça cette charge à plusieurs reprises, tant à Delémont qu'à Bulle et à Romont. Il décéda à Fribourg, en 1775.

– Georges-Joseph, né le 4 janvier 1707, entra chez les cisterciens de Lucelle en 1725. Il fut ordonné prêtre en 1731. Il prit le nom de père Célestin. Pendant trente ans, il exerça les fonctions de curé de Dietwiller, puis de prieur de Schlierbach, où il mourut le 19 août 1766. Son parrain était Jean-Georges Voirol, abbé de Bellelay.

– Quant au fils aîné, Sébastien-Henri-Christophe, né le 4 mai 1696, il entra chez les prémontrés de Bellelay. Ce choix semble avoir été favorisé par l'amitié qui liait la famille Bennot et l'abbé Jean-Georges Voirol. Sébastien choisit le nom en religion de Placide. Il prononça ses vœux monastiques en 1716, à l'âge de vingt ans<sup>5</sup>.

## Placide Bennot, prieur et sous-prieur de Bellelay

Placide Bennot ne fut jamais chargé de l'administration de l'une des trois paroisses dépendant de l'abbaye, bien que ses dons d'orateur l'aient prédisposé pour un tel emploi. Les trois abbés sous lesquels Placide Bennot servit à Bellelay décidèrent d'utiliser autrement ses talents. Assez rapidement, le jeune chanoine devint l'assistant de l'abbé en accédant au poste de prieur ou de sous-prieur.

Dans la liste des chanoines de l'abbaye du temps de l'abbé Jean-Georges Voirol<sup>6</sup>, le prieur cité est Ursanne Bruat et le sous-prieur Jean-Baptiste Sémon. Dans une autre liste qui donne, probablement par ordre de succession chronologique, la liste des prieurs, Placide Bennot figure à la suite d'Ignace Gigos de Bourrogne, placé lui-même à la suite d'Ursanne Bruat. Le nom de Bennot est précédé de la mention *administrator*. On peut donc penser qu'il dut remplir des fonctions importantes. Or en 1734, à la suite d'une visite canonique de dix jours, l'abbé Sémon fut mis pour deux ans sous la tutelle du prieur Placide Bennot et du sous-prieur<sup>7</sup>.

Placide Bennot était prieur en 1741, lors de l'affaire des Commis. Dans sa chronique, le père Bernard Pallain le qualifie de *prieur très méritant*. Il était sous-prieur en 1743, lors du voyage de l'abbé Joliat à Soleure, le prieur étant alors Henri Wiser<sup>8</sup>. Dans la liste des prieurs citée plus haut, à la suite de la première mention de Bennot, figurent deux autres noms, ceux des chanoines Henri Wiser et Germain Keller, puis le nom de Bennot est de nouveau cité, précédé de la mention *plurimum*. Le successeur de Bennot, Nicolas Deluce, entra en fonction en 1764, selon le même document. Germain Keller fut curé des Genevez de 1735 à 1762 et Henri Wiser occupa ce poste de 1762 à 1774, puis il devint prieur de Grandgourt. Selon l'historien Saucy, le *P. Placide Bennot de Delémont fut pendant près de quarante ans prieur ou sous-prieur du monastère* et, comme d'autre part, le même auteur écrit que ce religieux était *prieur de Bellelay à sa mort survenue le 10 septembre 1764*, on peut conclure que Placide Bennot exerçait ces fonctions depuis 1724, avec quelques courtes interruptions, par exemple en 1743.

### L'affaire des Commis ou les troubles de 1730 à 1740

En 1730, une affaire d'impôts dressa la population rurale de la principauté contre le prince-évêque Jean-Conrad de Reinach-Hirtzbach, un Alsacien. Le peuple élut des représentants, les Commis. En mars 1736, à la suite d'un arrêt de la cour de Vienne rendu le 10 janvier, Pierre Péquignat, chef des Commis d'Ajoie, lança un appel à la révolte. Par sa fonction,

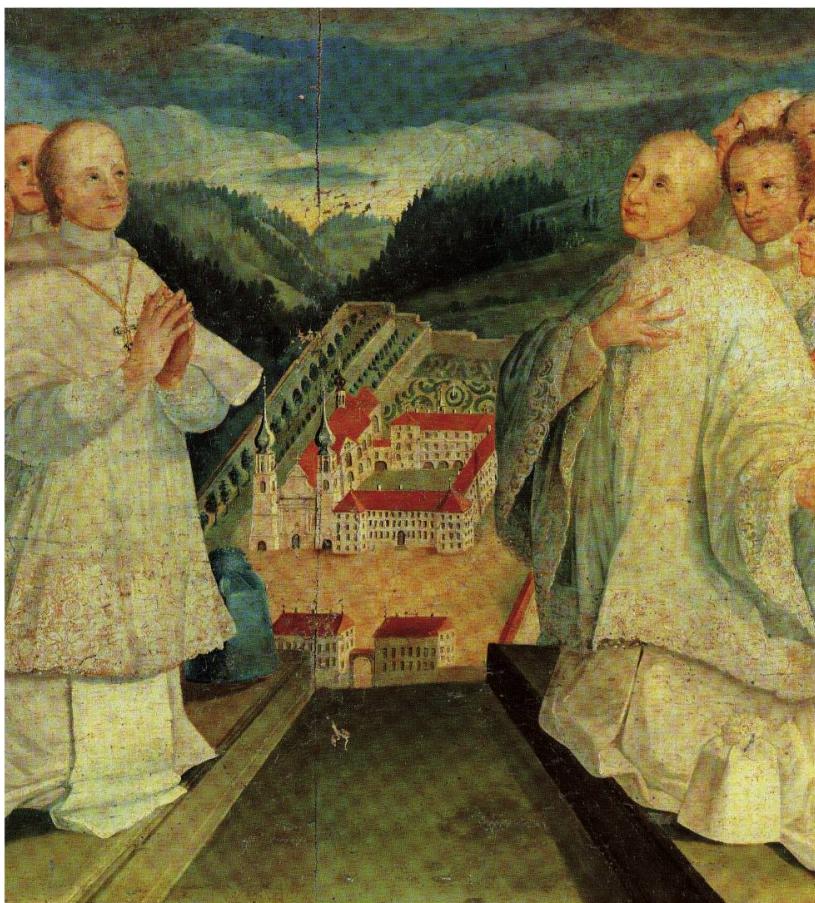
l'abbé de Bellelay était le président des Etats de l'Evêché et devait donc négocier avec les Commis. L'abbé Sémon, qui était aimé du peuple, fut déclaré complice des révoltés. Le 19 mars 1737 mourut Jean-Conrad de Reinach-Hirtzbach; Jacques-Sigismond de Reinach-Steinbrunn, son cousin, lui succéda. En sa qualité de président des Etats, l'abbé Sémon servait d'intermédiaire entre les Commis et le prince. Mais ce dernier rejeta le mémoire rédigé par les députés des Etats; puis les sujets mécontents, réunis à Cornol le 7 avril 1738, rejetèrent les dernières propositions du prince. Jacques-Sigismond de Reinach-Steinbrunn fut sacré le 29 juin 1738 à Porrentruy par le nonce Doria, assisté du suffragant Jean-Baptiste Hauss et de l'abbé Sémon. De Porrentruy, l'abbé Sémon se rendit à Grandgourt pour y bénir la nouvelle église et y inspecter le prieuré rebâti à neuf. Pour mettre fin au chaos, le prince signa avec la France un traité d'alliance, le 11 septembre 1739. De leur côté, les Commis s'adressèrent à différents cantons, mais personne ne les soutint. Le 24 avril, une délégation des Commis, en route pour une seconde visite à Berne, fut reçue à Bellelay. Le 27, quatre cents dragons français et deux cents grenadiers entraient à Porrentruy. A leur retour de Berne, les Commis furent arrêtés à Bellelay. Les complices ecclésiastiques des insurgés furent jugés par des commissions inquisitoriales, siégeant, l'une à Delémont, et l'autre à Besançon. L'abbé Sémon comparut devant celle de Delémont avec le prieur Placide Bennot. Ils partirent pour Delémont le 25 avril 1741, ils y furent détenus jusqu'au 4 juin, jour où ils durent se rendre à Porrentruy pour faire amende honorable auprès du prince. Finalement l'abbé Sémon fut destitué de son titre de président-né des Etats de l'Evêché, il fut de plus condamné à une réclusion de six ans dans son abbaye et à une forte amende. Placide Bennot ne fut condamné qu'à une réclusion de deux ans à Bellelay. Cette peine fut levée le 1<sup>er</sup> juillet 1742<sup>9</sup>.

## Les travaux de construction

Sous les abbés Sémon et Joliat, on poursuivit les travaux de reconstruction de l'abbaye. Placide Bennot en fut le principal artisan. L'abbaye connut une forte expansion de ses bâtiments au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècle. Le monastère s'agrandit dès 1698 et fut doté d'une église baroque en 1714, construite sur les plans de Franz Beer, architecte autrichien. Puis, de 1728 à 1736, on reconstruisit le couvent. Voici ce qu'écrit l'historien de Bellelay Paul-Simon Saucy<sup>10</sup>:

*De nouvelles constructions furent exécutées à Bellelay, sous l'habile direction du P. Placide Bennot, de Delémont, qui fut pendant près de quarante ans prieur ou sous-prieur du monastère, et l'âme des grandes entreprises qui se firent encore pendant les vingt-cinq années de l'administration de l'abbé Joliat. Ce fut en effet sous lui que furent*

construits ces vastes murs de clôture, qui renferment une superficie de 26 journaux et qui n'ont pas moins de 3500 pieds de circuit sur quelquefois 20 pieds de hauteur. A l'angle sud-est de ce mur fut bâti le moulin dit du four, avec égrugeoir, deux meules, une boulangerie, deux grands fours, un vaste grenier, avec logement pour le meunier et le boulanger; dans la cuisine même coulait une fontaine, à côté des pétrins et des immenses farinières, où l'on puisait, chaque jour, plusieurs quintaux de farine pour être convertie en pains de toute espèce pour l'usage de la maison et des pauvres, auxquels on faisait une distribution chaque jour. Ce moulin était remarquable par un procédé, aussi simple qu'ingénieux, d'engrener dans la trémie: dans le grenier ou magasin à blé, était placé un grand entonnoir où le meunier mettait la quantité de grain qu'il voulait moudre; de l'extrémité de cet entonnoir descendait un sac étroit servant de couloir au grain qui tombait ainsi insensiblement dans la trémie, au fur et à mesure qu'il était broyé par les meules. De cette sorte, le meunier était dispensé de recharger souvent les entonnoirs ou trémies du moulin. Joliat fit aussi construire une tannerie, une remise à voiture, un jardin avec deux terrasses. Tous ces travaux furent exécutés sous la direction du prieur Bennot, de 1752 à 1754.



L'abbaye de Bellelay entourée de religieux; à gauche: l'abbé Grégoire Joliat, de Courtételle; à droite: le prieur Placide Bennot, de Delémont. Huile de Xavier Hauwiller (1757), Musée jurassien d'art et d'histoire, Delémont.

# Placide Bennot prédicateur

## Les sermons de Placide Bennot

Parmi les quelque deux cent cinquante sermons que le chanoine Mérat emporta, le 5 février 1798, lorsque les derniers prémontrés durent quitter l'abbaye, qui sera vendue comme bien national, s'en trouvaient un peu plus de cinquante qui avaient été prononcés par le prieur Placide Bennot.

### Le problème de l'identification

Aucun des sermons de Placide Bennot n'est signé. Comment peut-on alors les identifier et les attribuer au prieur de Bellelay?

En 1738 eurent lieu à Porrentruy les fêtes pour la canonisation du jésuite Jean-François Régis. Ce religieux, né en 1597 et décédé en 1640, s'était distingué par ses talents de prédicateur et par sa charité envers les démunis. Il est surtout connu comme l'infatigable missionnaire du Vivarais et du Velay. Voici ce qu'écrivent les *Annales du Collège des jésuites de Porrentruy*<sup>11</sup>:

*Cette année, on célébra dans notre église la canonisation de saint Jean François Régis. La solennité, qui dura huit jours, commença le 27 avril, troisième dimanche après Pâques. La veille, le samedi, on chanta solennellement à trois heures les premières vêpres. Le dimanche à huit heures, la paroisse fit une procession et déplaça la célébration de l'office divin dans notre église où le très révérend M. Rouleman, qui remplaçait le curé absent depuis longtemps déjà, chanta la messe solennelle. Monsieur le révérendissime père prieur de Bellelay prononça un panégyrique qui lui valut de remarquables compliments, en présence de Son Altesse le Révérendissime prince: celui-ci l'écouta en compagnie de toute sa Cour et au milieu d'une foule de gens, aussi nombreux que les murs étroits de notre église peuvent en contenir. Ce très révérend père prieur fut notre hôte au réfectoire avec son compagnon et le révérend M. Gonay, chapelain à Saint-Ursanne.*

En 1738, le sous-prieur était le père Godefroi Jourdain, cité comme tel dans la chronique du père Bernard Pallain; or, comme Bennot était alternativement prieur ou sous-prieur, on peut donc légitimement supposer que le prieur qui fit le remarquable panégyrique était bien Placide Bennot.

### La présentation matérielle des sermons de Placide Bennot

Les sermons de Placide Bennot sont l'œuvre d'un orateur méticuleux qui a transcrit ses textes selon des règles immuables. Les feuillets, dont certains sont ornés de la crosse, filigrane de l'une des papeteries du

prince-évêque de Bâle, se présentent généralement sous la forme de feuilles de papier grand format atteignant les dimensions de 34 x 22 cm, pliées en deux pour constituer quatre pages. Ce format de 17 x 22 cm était le plus fréquemment utilisé à Bellelay. Les feuillets étaient réunis et cousus, si le sermon faisait plus de quatre pages. Par exemple, le sermon pour la Dédicace prêché aux Breuleux en 1739 est composé de six feuillets pliés formant douze pages. Sur la première page figure le titre en latin: *In Dedicatione* (Pour la fête de la Dédicace), suivi du lieu (*in Breuleux*), et de la date 1749. Plus haut figure la mention: *N° 6*. Ce genre d'indication est aléatoire, car il correspond souvent à un classement postérieur, qui fournit rarement un renseignement utile.

Certains prédicateurs avaient l'habitude de placer une petite croix grecque sur la page de titre. Placide Bennot entourait la petite croix, dont les traverses étaient constituées de deux traits droits parallèles, des initiales S et M, signifiant *Sancta Maria*. Il a placé au sommet de la première page de son sermon sur la Dédicace prêché aux Bois, en 1747, les initiales J M J, qui désignent les membres de la Sainte Famille: Jésus, Marie et Joseph.

Une autre particularité, que l'on ne rencontre que chez Placide Bennot, consistait à numérotter les paragraphes du développement. Ces derniers se chiffraient en moyenne à douze, ou à treize si l'on compte la conclusion. C'est le cas pour le sermon sur le *Rosaire* de 1727. Le panégyrique de saint François Régis, de 1738, en comptait vingt. La numérotation des paragraphes est une des originalités des sermons de Placide Bennot et constitue un moyen commode pour en identifier l'auteur.

Le texte des sermons était souvent accompagné d'annotations complémentaires. Sauf de rares exceptions, les citations dans le texte n'étaient pas accompagnées de leurs références. En revanche, à la fin de certains sermons, on peut encore lire des compléments rédigés par l'orateur, lors d'une relecture de son travail. Placide Bennot a ajouté au sermon qu'il prononça à Bellelay, en 1737, pour la fête du Rosaire, pas moins de neuf paragraphes de compléments. Il indiquait, en les soulignant, les mots entre lesquels chacun des compléments devait être inséré. Voici ce qui devait figurer vers la fin du paragraphe 7, le dernier:

*Auprès de Dieu: Les confrères du Rosaire rappellent à l'esprit de Marie toutes ces glorieuses qualités, en lui rappelant le mystère de l'Incarnation du Fils de Dieu dans son chaste sein, et en lui renouvelant la joie qu'elle reçut de la salutation de l'ange qui lui annonça ce mystère, et c'est par toutes ces glorieuses qualités qu'ils engagent Marie par leurs prières à employer pour leur salut tout ce qu'elle a d'autorité auprès de son Fils. Invoquons...*

Pour le panégyrique de saint François Régis, il ajouta six phrases ou paragraphes complémentaires. Déjà le premier sermon de Placide Bennot

qui ait été conservé, celui qu'il prononça aux Genevez, en 1722, pour la fête de la Dédicace, comporte à la fin un complément à insérer. C'est une anecdote racontant la mésaventure d'un jeune candidat à l'état monastique qui était allé danser la veille de sa prise d'habit et qui mourut pendant son sommeil. Son âme éplorée et damnée apparut à son confesseur qui voulait dire une messe pour son repos.

### **La date et les lieux où les sermons ont été prononcés**

Placide Bennot a prononcé ses vœux monastiques en 1716. Il a probablement été ordonné prêtre en 1721 ou 1722. Ses dons d'orateur sacré ont dû avoir été reconnus très tôt, puisque son premier sermon date de 1722; il s'agit du sermon pour la fête de la Dédicace, qu'il prononça à l'église des Genevez, la paroisse la plus proche de l'abbaye, en 1722. Il est intéressant de noter que, dans le premier paragraphe de l'introduction de ce sermon inaugural, le prédicateur fait un parallèle implicite entre la mission de Jésus et la sienne. Voici ce qu'il dit à ses auditeurs:

*C'est chose digne d'étonnement, chrétiens auditeurs, que le Sauveur du monde commence la première année de sa prédication et finit la dernière par deux actions qui semblent être entièrement éloignées de la douceur qu'il a fait paraître en toute autre occasion, car, au rapport de saint Jean, étant allé à Jérusalem pour y paraître la première fois, il entra dans le temple, et y trouvant des vendeurs de bœufs, de moutons et de pigeons qui étaient destinés aux sacrifices (ce qui pouvait les excuser), il les chassa honteusement à coups de fouet. Trois ans après, y étant retourné pour y célébrer la dernière Pâque et trouvant le même désordre, il fit de même.*

L'année suivante, en 1723, Placide Bennot prêcha à Bellelay, pour Pâques (sermon n° 9), il remonta encore dans la chaire de l'abbaye pour la Fête-Dieu (sermon n° 1) et enfin, le 8 décembre, pour la fête de l'Immaculée Conception. Le fait qu'on lui ait confié la prédication à l'abbaye lors de trois fêtes importantes prouve que son talent était reconnu et apprécié.

Placide Bennot a beaucoup prêché à Bellelay, mais il a aussi porté la bonne nouvelle dans d'autres paroisses. Par exemple à Porrentruy, en 1725 et 1738; aux Genevez, en 1722 et 1727; aux Bois, en 1747; au Noirmont, en 1743; à Saignelégier, en 1760. Le dernier sermon conservé de Placide Bennot a été prononcé à la fête de l'Immaculée Conception de 1761 (soit trois ans avant sa mort). L'écriture y est moins sûre et les paragraphes plus courts. C'est le chant du cygne d'une grande voix. Le prédicateur avait soixante-cinq ans.

A noter que Placide Bennot n'a jamais prêché dans les paroisses de Bassecourt-Boécourt et de Montinez, pourtant administrées par l'abbaye.

## Les thèmes des sermons

Les thèmes traités par Placide Bennot concernent tout d'abord les fêtes religieuses importantes, telles que l'Epiphanie, Pâques (1723), la Fête-Dieu (1723, 1730, 1737), le dimanche dans l'octave de la Fête-Dieu. La fête du Saint Nom de Jésus était célébrée avec faste aux Genevez où les prémontrés avaient érigé une confrérie pour lutter contre la manie des populations rurales de proférer des jurons et des blasphèmes. Placide Bennot y prêcha en 1727 et en 1750.

Le prédicateur prit la parole à Porrentruy en 1725, à l'occasion des Quarante Heures. La dévotion des Quarante Heures, née en Italie au XVI<sup>e</sup> siècle, consistait en une adoration ininterrompue du Saint-Sacrement exposé pendant quarante heures. Cette dévotion s'accompagnait de prédications insistant sur la pénitence et la conversion. Les Quarante Heures, qui pouvaient se placer à n'importe quel moment de l'année, étaient pratiquées de préférence durant le Carême<sup>12</sup>. En 1725, Placide Bennot prêcha devant les dames de la Congrégation de la Bienheureuse Vierge Marie, à Porrentruy. Il choisit son texte dans le chapitre 3 de l'*Epître de saint Jacques*: «*Lingua ignis est universitas iniquitatis*» (La langue est un feu et un monde d'iniquité)<sup>13</sup>. Il consacra le développement au thème de la médisance féminine.

Tous les vingt-cinq ans, l'Eglise fêtait le Jubilé de la Rédemption à Rome et décrétait une année sainte. A cette occasion une indulgence plénière était accordée par le pape. Elle pouvait être gagnée par les fidèles dans le reste du monde, l'année suivante. Placide Bennot prêcha à l'occasion de l'ouverture du Jubilé en 1726 et en 1751; pour la clôture du Jubilé en 1727 et en 1752.

Les fêtes de la Vierge Marie étaient toujours fêtées avec solennité par les prémontrés. Placide Bennot a consacré des sermons à toutes ces fêtes. En voici quelques exemples: l'Immaculée Conception (8 décembre), en 1761; la Nativité de la Vierge (8 septembre), en 1761; l'Annonciation (25 mars), en 1730; l'Assomption (15 août), en 1735, 1739, 1755; le Rosaire (7 octobre), en 1727.

Le plus grand nombre de sermons, cependant, Bennot le consacra à la fête de la Dédicace. Cette fête célébrait l'inauguration officielle de la cathédrale du diocèse. Dans celui de Bâle, on fêtait, le 11 octobre, la dédicace de la cathédrale de Bâle (passée entre temps entre les mains des protestants) et, le dimanche le plus proche de la fête de saint Martin (11 novembre), on célébrait la dédicace de l'église paroissiale. Cette solennité religieuse s'accompagnait en général de la fête du village où l'on dansait et où l'on s'amusait, notamment en buvant. Les sermons pour la Dédicace développaient deux thèmes: le respect dû aux lieux saints, et à l'église paroissiale en particulier; et les péchés occasionnés par les réjouissances populaires, notamment par la danse. Placide Bennot prêcha à

l'occasion de la fête de la Dédicace aux Bois, en 1740, 1742, 1745 et 1747; aux Genevez, en 1742; au Noirmont, en 1745; aux Breuleux en 1742. Il prêcha également sur ce thème en 1723 et 1735, mais les sermons ne portent pas de mention de lieu.

Enfin, notre orateur prêcha également sur la vie religieuse. Il prononça un sermon à l'occasion d'une profession religieuse, en 1727, à Bellelay. Il consacra un autre sermon à la vie religieuse en s'adressant à des moniales dans un sermon qui développe le thème: *Vous êtes morts et votre vie est cachée en Dieu avec Jésus-Christ.*

## L'organisation des sermons

Les sermons de Placide Bennot suivent le schéma traditionnel en usage au XVIII<sup>e</sup> siècle. Le sermon commençait invariablement par une citation des Ecritures faite en latin, puis traduite dans la langue des auditeurs. Le sermon n'était qu'un commentaire de cette phrase que l'on appelle: le **texte**. Ce dernier était d'ordinaire emprunté à l'Evangile ou à l'Epître du jour.

L'**exorde** ou **introduction** expliquait le texte et présentait la problématique en la développant. Il se subdivisait en trois paragraphes. Il s'achevait par la **division**, autrement dit par la présentation du plan du développement.

A la fin de l'exorde, le prédicateur invoquait d'ordinaire l'assistance de la Vierge Marie et invitait l'assemblée à réciter avec lui un *Ave Maria*.

Le **développement** se divisait le plus souvent en deux, rarement en trois parties ou points. Chacune des parties se subdivisait en paragraphes qui développaient chacun une idée. Au début de chaque paragraphe, le prédicateur interpellait son auditoire par l'apostrophe *Mes chers frères*, ou *Mes chers auditeurs*. C'était une manière de réveiller l'attention des distraits et de leur indiquer que l'on abordait une idée nouvelle.

Le développement débouchait sur la **péroraison** ou **conclusion**, qui reprenait les idées principales développées dans le sermon afin de les graver dans la mémoire des auditeurs. Elle s'achevait par un souhait invitant l'auditoire à prendre une bonne résolution. La dernière phrase, toujours très optimiste, évoquant le bonheur éternel, disait ceci: *Cela nous procurera un bonheur qui n'aura pas de fin, c'est ce que je vous souhaite.* Le dernier mot qui clôturait le sermon était le terme hébreu *Amen* (que cela soit).

## L'art oratoire de Placide Bennot

L'éloquence de Placide Bennot pouvait s'adapter à différents registres: elle pouvait être solennelle, agressive, pédagogique selon le projet du prédicateur et selon son public.

### Le registre solennel

Le registre solennel utilise tous les ornements de la rhétorique scolaire. C'est le langage noble réservé aux très grandes occasions. Bennot l'a utilisé surtout dans le panégyrique de saint Jean-François Régis prononcé à Porrentruy devant le prince-évêque et sa cour. On peut admirer, par exemple, la manière dont l'orateur entend se dérober devant son héros pour mieux mettre les vertus de ce dernier en relief. Placide Bennot déplore à plusieurs reprises son incapacité de tout dire sur le sujet qu'il doit traiter. D'abord il s'écrie:

*Ah! Que ne puis-je, Messieurs, vous exprimer ici ce zèle persuasif et cette énergique simplicité qui gagnèrent tant d'âmes à Jésus-Christ!*

*Je ne m'engage point à le suivre dans toutes ses terres [dont les noms me sont inconnus], à vous citer tous les lieux où il a fait couler les eaux salutaires de la grâce, ma mémoire n'y suffirait pas.*

Plus loin, il dit:

*Ma peine est de me borner dans un sujet où il semble qu'on ne doive rien omettre et où il est impossible de tout dire.*

Puis, il exprime le même sentiment en employant la métaphore filée de la couronne de fleurs:

*Mais mon embarras est de recueillir avec choix et de placer avec ordre ces belles fleurs dans la couronne que je dois former à la gloire de saint François. La douceur des fruits se présente avec l'odeur des fleurs, tout frappe mes sens, je voudrais tout ramasser et c'est ce que je ne puis faire.*

Avouer ses propres limites est l'une des manières qu'emploie l'orateur pour mettre en valeur l'excellence du saint dont il fait l'éloge. Toujours dans le panégyrique de saint François Régis, Placide Bennot, qui compare maintenant son entreprise à une course difficile, dit:

*Vous vous imaginez, Messieurs, que je vais le suivre? Non, je succombe sous le poids de mon entreprise, je l'ai senti au premier pas que j'ai fait dans cette pénible et rapide course, et vous vous en êtes sans doute aperçus. Je ne dirai rien d'excessif, quand je dirai que François en a plus fait que je ne puis dire.*

Le saint ne possède pas qu'une seule vertu, il les possède toutes. Pour mettre en relief cette idée, Placide Bennot suscite l'admiration de l'auditoire en utilisant une répétition de phrases exclamatives ponctuées par l'anaphore: *Qu'il est beau ce spectacle!*

*Que c'est un beau spectacle, Messieurs, que de voir toutes les vertus de ce grand saint! Qu'il est beau ce spectacle, lorsque, après avoir prêché pendant le jour Jésus-Christ crucifié, on le voit pendant la nuit sur le marche-pied de l'autel ou devant la porte d'une église, formant la figure de la croix par son attitude pénitente! Qu'il est beau, lorsque, après avoir travaillé toute la journée à la vigne du Seigneur sans relâche, on le voit trouver à peine un morceau de pain bis à son retour pour réparer un peu ses forces et soutenir pour le lendemain un reste de vie! Qu'il est beau, lorsque, après avoir secouru tous les misérables, fourni et fait les lits aux malades, on le voit s'oublier lui-même, couché sur la dure et ne pensant à prendre d'autre nourriture que celle de l'âme! Qu'il est beau, lorsque, après avoir amassé des sommes considérables par des quêtes laborieuses et humiliantes, on le voit manquer de tout, plus pauvre que les pauvres mêmes!*

Les vertus du saint sont tellement grandes qu'elles paraissent excessives. La charité conduisait François Régis dans les bas-fonds de la misère. Par le procédé de la prétérition, Placide Bennot veut montrer le caractère extraordinaire de cette charité:

*Si je ne craignais, Messieurs et Mesdames, de blesser votre délicatesse, je vous ferais voir François au fond des hôpitaux, où, porté moins par l'obéissance que par sa charité [les premiers feux de son zèle naissant], il allait faire ses séjours les plus délicieux, là je vous le ferais voir dans les factions [fonctions] d'un courage [d'une charité] héroïque dont les seules idées vous feraient horreur. C'est dans ces tristes asiles de la pauvreté et de la misère, que ces spectres vivants qui, sous la pâleur de la mort, traînent lentement les restes d'une vie mourante et encore souffrante, lui apprirent à regarder son corps comme une hostie offerte et dévouée dont la perfection et la fin consistaient à se consumer. Que ne puis-je au moins vous le représenter dans cette église de Toulouse si célèbre par ses amas de sépultures et d'ossements sacrés où ces pâles ombres des Apôtres et des martyrs qui y reposent et dont il semblait vouloir laver le sang par les torrents de larmes que lui faisaient verser ces restes vénérables des tribulations de l'ancienne Eglise, animaient son zèle et sa charité.*

Placide Bennot est plus explicite et plus lyrique quand il parle de la mort de François Régis. Dans une phrase construite sur le rythme binaire, il répète d'abord le verbe *il meurt*. Cette mort dont le dénuement est souligné par l'adjectif *dépourvu* cache une autre réalité annoncée par le participe passé *rempli* qui s'oppose à *dépourvu* et annonce l'adjectif *saint* répété deux fois. François Régis est une *victime* et un *martyr* non pas des ennemis de la religion, mais de son propre zèle apostolique. Le jeu des antithèses est destiné à mettre en lumière l'opposition de *mort* et de *vie*, une opposition qui n'en est plus une pour le saint, car pour lui la mort terrestre est le début de la vie céleste:

*Il meurt enfin, Messieurs, et il meurt dans les fonctions du sacerdoce, dépourvu de tout secours humain et rempli des consolations célestes, saint devant Dieu, et saint devant les hommes, victime de sa charité et martyr de son propre zèle. Un homme de ce caractère devait-il mourir? Il est mort cependant et vit dans le ciel.*

Mais le saint continue même de vivre d'une certaine manière sur la terre dans ses confrères jésuites. La formule contradictoire *Il est mort et il vit encore* attire l'attention sur la foi du chrétien en la vie éternelle. Placide Bennot ne manque pas, à travers l'éloge de François Régis, de faire aussi d'une manière appuyée celui des jésuites, très actifs à Porrentruy, ville où il faisait son discours!

*Il est mort et il vit encore dans ses frères, imitateurs de ses vertus et de son zèle, dans les enfants du grand Ignace qui, répandus depuis l'Orient jusqu'à l'Occident, éternisent l'esprit des François aussi bien que celui de leur illustre père, dont les uns, pour annoncer l'Evangile et le sceller par leur sang, se jettent tous les jours dans la plus épaisse barbarie, et dont les autres travaillent parmi nous avec tant de succès à la conversion des pécheurs. Je laisse à ces hommes apostoliques qui, par leurs exemples édifiants, sont eux-mêmes des panégyriques vivants, le soin d'ajouter à l'ébauche grossière que je viens de tracer ces traits touchants qui, mettant la vie des saints dans tout son éclat, inspirent, avec l'admiration de leurs vertus, le désir efficace d'en suivre les exemples.*

### **Placide Bennot, polémiste**

Les fidèles qui assistaient aux sermons des chanoines de Bellelay étaient en contact fréquent avec les protestants du voisinage. Les prédicateurs devaient donc constamment défendre devant leurs ouailles certains dogmes catholiques niés ou tournés en dérision par les réformés. Le principal point de discorde avec ceux que les prédicateurs appelaient souvent les *hérétiques* était la croyance en la présence réelle du Christ dans l'eucharistie.

Les «Statuts de Bâle», rédigés par le Synode diocésain que le prince-évêque Jacques-Christophe Blarer de Wartensee avait réuni à Delémont en 1581, recommandaient expressément aux prédicateurs catholiques de s'abstenir de polémiquer en chaire avec les protestants<sup>14</sup>. Or dans deux sermons prononcés à l'église abbatiale à l'occasion de la Fête-Dieu de 1723, puis de 1737, Placide Bennot adoptait un ton polémique, attaquant sans ménagement les théologiens protestants.

Le jeune théologien profitait de la solennité de la Fête-Dieu pour faire un véritable cours d'apologétique à ses auditeurs, parmi lesquels il devait se trouver quelques protestants désireux de se convertir au catholicisme, mais qui ne pouvaient pas le faire officiellement, car la loi les en

empêchait. Le genre polémique consiste à amoindrir la position de son adversaire, voire à le ridiculiser et à glorifier par des arguments irréfutables sa propre thèse. Placide Bennot ne se priva pas d'employer les grands moyens pour commencer, en disant:

*Calvin a été un menteur!*

De même, il entendait montrer que Théodore de Bèze, aveuglé par ses propres erreurs, avait osé mettre en doute la véracité de l'Evangile:

*Bèze, l'un des plus fameux de leurs docteurs, dans le désespoir de pouvoir accorder ces paroles avec sa doctrine, en est venu enfin à accuser l'Evangéliste d'erreur, ou ses copistes de négligence.*

Le prédicateur mettait en lumière, non sans ironie, les contradictions qui opposaient entre eux les pères de la Réforme à propos des paroles de Jésus instituant l'eucharistie, à savoir *Ceci est mon corps, ceci est mon sang*. On remarquera l'image ironique de la torture infligée au texte évangélique par les réformateurs:

*Ces mêmes paroles ont paru si claires et si formelles à Luther qu'il traite d'hérétiques tous ceux qui les entendent seulement en figure, et s'emporte à des invectives que l'on prendrait pour un véritable zèle de la vérité, si l'on ne connaissait de quel esprit il était possédé. Il avoue lui-même que durant cinq ans il a fait tout ce qu'il a pu pour combattre la réalité du corps de Jésus-Christ dans ce sacrement, dans la seule vue de faire dépit au pape, en renversant la créance commune de l'Eglise romaine, mais, forcé par l'évidence de la vérité, il proteste qu'il ne faut qu'ouvrir l'Evangile et y lire: «Ceci est mon corps, ceci est mon sang» pour être ébloui de la clarté de ces paroles. Il dit que c'est en vain que Carolstade, Zwingle et Oecolampade ont renversé toutes leurs grammaires, leurs syntaxes et leurs logiques pour donner la torture à ces paroles, que c'est en vain que les uns ont écorché le texte tout entier et renversé sa construction, et que les autres en ont crucifié une moitié et ont fait grâce à l'autre. Telles sont ses expressions. Mélanchton, son disciple, ajoute que ces paroles sont des carreaux de foudre qui l'empêchent de nier la présence réelle. Ô les dévôts et précieux Réformateurs! N'est-ce donc pas un étrange aveuglement aux Calvinistes de vouloir obscurcir ces mêmes paroles par leur sens figuré, puisque leurs confrères, qu'ils ont reçus dans leur communion, qu'ils appellent leur Père, leurs prophètes et leurs apôtres, déclarent hautement que leur opinion est diabolique et une vision d'enfer, ce sont leurs termes, et qu'ils traitent d'excommuniés tous ceux qui feront avec eux quelque accordement? C'est ainsi qu'on les peut combattre par leurs armes propres, tandis qu'ils ne peuvent faire autre chose qu'aboyer contre nous par leurs calomnies!*

Enfin, Placide Bennot interpellait directement les protestants. Il s'adressait tout d'abord à ceux qui étaient dans l'assemblée et qui certainement étaient sensibles à ses arguments ; mais ses paroles étaient destinées

surtout aux auditeurs absents, aux protestants rivés à leurs convictions et qui se gardaient bien de venir assister au sermon. L'objectif réel de l'orateur n'était pas de convertir des auditeurs absents, mais de conforter dans la foi catholique les fidèles présents.

Pour commencer, il qualifiait les premiers réformateurs de falsificateurs des Evangiles:

*Vos premiers Réformateurs se sont donné la liberté de biffer de l'Ecriture plusieurs livres entiers que jusqu'alors l'Eglise universelle avait regardés comme canoniques et les œuvres du Saint-Esprit. Ils ont en outre falsifié, changé, ajouté et retranché plus de soixante et dix passages de la même Ecriture, jusqu'à ce que quelques-uns d'entre eux, honteux de ce procédé, se soient plaints de ne pouvoir, parmi tant d'éditions qu'ils avaient faites, en trouver deux qui s'accordassent.*

Puis il faisait appel à l'honnêteté, à la bonne foi des protestants présents pour reconnaître les contradictions des réformateurs:

*De bonne foi, Messieurs, pouvez-vous dire que l'Esprit de Dieu, qui est immuable, soit l'auteur de ces variations continues et de ces contradictions manifestes? Ô mauvaise foi de l'erreur! A quelle extrémité ne conduis-tu pas tes sectateurs!*

Pour finir, il leur demandait de reconnaître l'impartialité de sa démonstration:

*Messieurs les Protestants, vous avez vu que je vous ai gardé ma parole, en m'attachant uniquement aux textes formels de l'Ecriture pour prouver la vérité de ce mystère. Je ne doute aucunement que, quelque endurcis que vous soyez, une clarté si vive ne vous ait frappé les yeux. Je ne puis m'imaginer que vous n'ayez vu que notre créance sur cette vérité est exprimée dans l'Ecriture en termes très clairs et très formels qui ne souffrent point d'explication. Si, nonobstant cette clarté, vous continuez de soutenir l'éigme et la figure, qui pourra décider enfin de notre différend? Vu que l'Ecriture que nous avions choisie pour arbitre de notre cause ne l'a pu faire?*

### **Placide Bennot, moraliste**

Homme d'autorité, Placide Bennot n'administra jamais une paroisse comme curé, il n'avait donc pas l'expérience de la vie quotidienne au milieu d'une communauté rurale confrontée aux difficultés de la vie montagnarde, telle que pouvait l'avoir un Dominique Vautré, autre prédicateur renommé de Bellelay. Dans les nombreux sermons qu'il prononça à l'occasion de la fête de la Dédicace, le prieur de Bellelay apparaît comme un moraliste sévère.

Un des thèmes récurrents des sermons moraux de Placide Bennot est celui des fêtes populaires. Les curés, même les plus tolérants, se montraient

hostiles aux bals, occasions de péché par excellence. Dans un sermon sur la Dédicace prononcé dans la petite église rurale des Genevez en 1722, Placide Bennot regrette que la Dédicace soit l'occasion de célébrer la fête du village. Il ne reconnaît pas l'excuse de la tradition. Il condamne ces festivités, qui provoquent des tentations de toute sorte:

*Vous êtes persuadés, chrétiens auditeurs, que la fête de la dédicace du temple est un jour de réjouissance auquel on se doit mieux parer, faire meilleure chère et se divertir plus qu'à l'ordinaire. Vous n'écoutez en ce jour que la coutume qui, par un long usage, est passée pour loi. Que j'apporte tant de raisons qu'il me plaira, que je cite l'Ecriture, les conciles et les Pères qui condamnent vos désordres, vous ne me répondrez autre chose, sinon: «C'est la coutume de se divertir dans ce temps. Ceux qui nous ont précédés l'ont fait. C'est un usage reçu parmi nous de passer la meilleure partie du jour et de la nuit dans la réjouissance.» Je ne doute pas même qu'il ne se trouve parmi vous des libertins assez impies qui disent avec ceux qui nous sont représentés dans le **Livre de la Sagesse**: Venite utamur bonis quae sunt. Allons, ramassons-nous aujourd'hui dans une société de plaisirs, jouissons sans règle et sans distinction de tous les biens que la saison nous présente, qu'un bien soit dissipé, que des parents en murmurent, que le reste d'une famille languisse dans l'indigence, que des créanciers souffrent de nos excès, ce sont des considérations qui troublent la joie à laquelle nous sacrifions tout, honneur, bienséance, religion.*

La danse, qui favorise la rencontre d'un homme et d'une femme non mariés, ne peut être que condamnée par la morale selon Placide Bennot; voici ce qu'il dit en détruisant successivement tous les arguments qu'ils pourraient produire. Le prédicateur veut culpabiliser ses auditeurs:

*Vous me direz qu'il est permis de se divertir honnêtement, un arc ne peut pas être toujours bandé, un esprit ne peut pas être toujours appliqué, les divertissements ne sont pas défendus quand ils sont innocents. Il nous est donc permis de nous récréer, du moins en dansant par ensembles. Vous voulez donc couvrir, à ce que je vois, le crime du manteau de l'innocence? Mais sachez que la danse est le divertissement le plus dangereux et où la pureté court le plus de risques, car vous m'avouerez qu'en dansant on se touche de fort près, on fait mille minauderies que vous savez mieux que moi. Et pensez-vous que cela soit innocent? En touchant deux pierres l'une contre l'autre, quoique ces pierres soient froides de leur nature, cependant il en sort du feu. Et l'homme et la femme, qui, de leur nature et dans leur jeunesse, sont tout de feu, vous voudriez que, se touchant et se baisant, le feu de la concupiscence n'en sortît point? Cela est moralement impossible. Mais c'est que vous êtes grossiers, vous êtes ignorants, vous croyez qu'il n'y a point de mal, si on ne fait le dernier mal. Vous n'estimez pas un mal, les mauvais soulèvements qui vous arrivent en ces moments,*

*les mauvaises imaginations, les mauvaises pensées qui vous en restent et qui se représentent à votre esprit, lorsque vous êtes éloignés l'un de l'autre. Vous n'en prévoyez pas les dangereuses suites et vous ne songez pas à mille et mille péchés dans lesquels vous vous plongerez malheureusement, quelques raisons que vous apportiez pour justifier l'innocence de ces plaisirs. Je vous n'en croirai jamais, parce que vous êtes criminels dès le moment qu'y étant attachés avec opiniâtréte vous ne voulez point les quitter, nonobstant qu'on vous prêche de le faire et qu'on vous en représente les dangers. C'est vous, pères et mères, qui devez vous opposer avec nous de toutes vos forces à cette conduite si dangereuse, vous serez responsables devant Dieu des désordres et des scandales que causent les libertés et les commerces de vos enfants, si vous n'employez toute l'autorité paternelle pour les réprimer avant qu'ils éclatent et qu'ils en viennent aux derniers excès.*

Mais la séduction du monde peut s'exercer jusque dans un lieu de culte. Dans son sermon sur la Dédicace de 1722, Placide Bennot s'en prend à la coquetterie féminine et rappelle une anecdote concernant saint Jean Chrysostome :

*Si je vous rencontre, filles mondaines, jeunes éventées, ajustées comme des poupées, qui n'épargnez rien pour vous parer afin d'arracher à Dieu, jusque sur les autels, les adorations et les respects qui lui sont dus. Si je vous rencontre, dis-je, ne pourrais-je pas vous demander avec saint Chrysostome qui, considérant une dame extraordinairement ajustée pour aller à la messe un jour de fête, s'arrête et lui dit: «Madame, où allez-vous?» La dame lui répond: «Je m'en vais à l'église. Je m'en vais à la messe».*

*– En vérité, répond ce saint docteur, vous avez bien fait de me le dire, car je pensais que vous alliez à la danse ou au bordel. En effet votre air et votre luxe font croire que vous êtes plus portée à ces choses qu'à venir adorer un Dieu dépouillé et crucifié!*

Le pécheur qui refuse de se convertir devient l'idolâtre de ses passions. Dans le même sermon, Placide Bennot fait un parallèle entre l'âme du pécheur, captive de ses passions, et la vision du prophète Ezéchiel devant des idoles païennes encombrant le Saint des Saints du temple de Jérusalem :

*Que signifient ces bêtes immondes, chrétiens, sinon les différentes passions et les vices qu'un chacun de vous porte avec soi dans l'église? Que signifient ces idoles, sinon les objets de ces mêmes passions que vous osez dresser sur l'autel même du Dieu vivant? Je vous y vois, orgueilleux, qui voulez être estimés partout pour les plus sages et les plus vénérables, je vous y vois, dis-je, qui vous élévez dans votre propre estime jusqu'au mépris de votre prochain, qui ne cherchez dans vos actions que la gloire des hommes, qui, par le luxe et la vanité de vos habits, qui conviendraient mieux à quelques personnes de distinction qu'à celle de votre condition,*

*réduisez votre famille à l'indigence. Je vous y vois, avares, qui, au lieu d'être attentifs aux hauts mystères qui s'y opèrent, faites votre méditation aux pieds de cette idole d'argent que vous avez élevée sur l'autel du Très-Haut. Je vous y vois, envieux, qui, de la porte du ciel, en faites un enfer anticipé, en vous affligeant follement comme des damnés du bonheur et de la prospérité de votre frère chrétien, et en vous réjouissant de son malheur et de sa ruine. Je vous y vois, ivrognes et gourmands, qui êtes venus pour trouver occasion de faire votre sacrifice, non à Dieu, mais à votre idole qui est votre ventre, qui, après avoir dissipé en peu de temps tous vos biens en débauches, laissez en partage à vos enfants une disette extrême.*

Les jeunes gens contestataires, et donc rebelles à la bonne parole, sont une cible privilégiée du sermon. Après avoir évoqué la vision du prophète Ezéchiel qui a vu dans le temple de Jérusalem des jeunes gens se détourner de l'autel de Dieu et se tourner vers le soleil levant, l'orateur associe à ces jeunes impies de l'Antiquité, la jeunesse de sa paroisse. La colère et l'indignation du prédicateur s'expriment par des phrases interrogatives et exclamatives, des termes forts comme *crimes* et *horreur*.

L'indignation atteint son comble quand le prédicateur appelle la malédiction du Ciel sur les jeunes railleurs en faisant allusion à l'épisode biblique de Coré et de ses deux compagnons engloutis par la terre parce qu'ils s'étaient révoltés contre Moïse :

*N'est-ce pas vous, folâtre jeunesse? Oui, sans doute, c'est bien vous-mêmes, car vous savez assez combien de fois vous tournez le dos à l'autel, méprisant et ne faisant pas plus cas des choses les plus saintes, des grâces et des faveurs les plus signalées de notre religion, que si c'étaient des choses profanes ou des pièces de théâtre. Vous avez l'impudence de vous en prendre jusqu'aux ministres du Très-Haut, les raillant et les méprisant insolemment. Après que nous vous avons rompu et distribué le pain de la parole de Dieu, vous ayant annoncé et appris les voies du salut et les sentiers qui en détournent, qu'en arrive-t-il? Au lieu d'engraisser votre âme de ce pain céleste, vous rejetez les morceaux contre nous, croyant nous blesser par vos censures, vos critiques, et vos mépris. Après que nous nous sommes acquittés de notre ministère dans les tribunaux de la pénitence, ayant fait notre possible pour vous remettre dans le bon chemin, dont vous vous êtes égarés par vos crimes, que s'en suit-il? Vous allez faire des contes et des railleries piquantes dans des compagnies profanes. Terre, où sont tes abîmes? Que ne les ouvres-tu pour ensevelir tout vivant ces Coré, ces Bathan et ces Abirons! C'est ici, pécheurs ingrats, que vous devez sentir toute l'horreur de vos désordres, si vous n'êtes pas tout à fait aveuglés et endurcis après tant d'excès d'impiétés, non, il ne faudrait aucunement s'étonner si la terre ouvrait ses abîmes pour vous engloutir. Mais on a sujet de s'étonner de ce que cela n'arrive pas. Il faudrait encore moins trouver étrange, dit saint Chrysostome, si les*

*foudres et les carreaux du tonnerre venaient vous écraser publiquement, parce que vos crimes ne méritent pas une moindre punition.*

Dans le sermon pour la fête du Rosaire, prononcé en 1727, Placide Bennot évoque la punition de l'impie, de celui qui est resté sourd aux avertissements des prédicateurs :

*Ils viendront à cette heure fatale, ces libertins qui se moquent de nos indulgences, ces prétendus esprits forts qui regardent comme une simplicité rustique nos confréries. On les verra dans la sueur rouler les yeux, grincer leurs dents, battre des mains, frémir de tous leurs membres aux approches des horribles tourments qui les attendent.*

Mais Placide Bennot se montrait tout aussi exigeant quand il s'adressait à la bonne société urbaine, voire à la cour. Dans le panégyrique prononcé à Porrentruy en 1738, à l'occasion de la béatification de saint François Régis, le même orateur s'écrivait :

*Que ne puisse-t-il reparaître, ce grand saint, dans notre siècle où l'iniquité, comme parle l'Ecriture, s'est répandue en torrent qui grossit à vue d'œil, où la politesse a trouvé le secret d'apprivoiser, de civiliser, de rendre familière, cette passion honteuse qui autrefois ne pouvait se produire sans rougir, où on languit dans l'oisiveté et dans la mollesse, sources fatales de l'incontinence, où l'on ne craint plus d'offenser la pudeur par ces discours libres qui salissent l'imagination, et parlent de libertés qu'on veut bien regarder comme innocentes et qui, selon Tertullien, sont des marques d'une chasteté ou perdue ou chancelante, où l'on se familiarise sans précaution avec un sexe qui cherche à vaincre et à être vaincu, qui se fait un art de plaire, qui est presque également dangereux par ses vices et par ses vertus, et qui blesse par sa beauté et même par sa modestie.*

Le prédicateur, qui s'adressait à la belle société de la ville, et notamment à la cour du prince-évêque, en profitait pour stigmatiser le laxisme moral qui se développait dans la bonne société. Il apostrophait son auditoire en ces termes :

*Vous le savez, Messieurs, on a trouvé le secret de déguiser sur le grand théâtre de ce monde et de spiritualiser, pour ainsi dire, la grossièreté des vices, de contrefaire et de défigurer les vertus, de couvrir et de plâtrer la corruption du cœur. Et cette foule tumultueuse, cette multitude bizarre de gens différents de caractères et de goûts qui en font les acteurs, trouvant le joug de Jésus-Christ trop pesant et incommode, se sont fait un système particulier de religion et de conscience. Le vice y est autorisé par l'exemple et par la coutume, et un chrétien est obligé de se raidir sans cesse contre la force de ces torrents. N'est-il donc pas plus sûr de vaincre ce monde tout d'un coup en le fuyant, que de le vaincre tant de fois en y demeurant ?*

## Placide Bennot et la politique

Le prieur de Bellelay s'autorisait même à critiquer certaines pratiques politiques qui entravaient la liberté religieuse. Dans son sermon sur l'Eucharistie de 1737, il explique que la pire des dérives est la mainmise du politique sur le spirituel. Sous prétexte de s'émanciper de la tutelle spirituelle du pape, les Eglises protestantes et réformées s'étaient placées sous l'autorité, souvent rigide, des instances politiques locales. Le prédicateur citait quelques exemples de l'introduction par la force du culte réformé. Voici ses propos :

*C'est une chose connue que la religion protestante ne se forma dans Zurich, dans Berne et ailleurs que par ordre des Magistrats qui publièrent un décret pour cela, auquel tout le peuple fut obligé d'obéir aveuglément, toujours contre les principes de la Réforme. Bèze dit que le Magistrat de la ville de Genève fit appeler le peuple par dizaines pour l'obliger de jurer sur une confession de foi dressée par Calvin, qu'il n'avait encore ni vue, ni lue. Et, de nos jours, le même Magistrat oblige tous les ministres, docteurs et professeurs de souscrire à certains articles ajoutés à sa première confession de foi avec ces mots: «Ainsi je le crois, ainsi je le professe, ainsi je l'enseignerai.» Et on exclut et on dépose du ministère tous ceux qui refusent d'y souscrire. C'est un fait connu, de même que tous les ministres qui dépendent de la classe de Berne sont obligés de signer un formulaire de foi appelé le *Consensus* et dressé l'an 1675, et qu'ils n'oseraient enseigner d'autre doctrine que celle qui y est énoncée.*

Mais devant le prince catholique, Bennot adoptait un langage différent. Le dimanche 27 avril 1738, le prieur de Bellelay prononçait le panégyrique de saint François Régis devant Jacques Sigismond de Reinach-Steinbrunn, élu évêque en juillet 1737. Les paroles que le prieur de Bellelay glissa dans son panégyrique à l'égard du nouveau prince-évêque font plutôt songer à des propos de courtisan, et non d'un prédicateur, qui, au nom de la mission que Dieu lui a confiée, est en droit de dire leurs quatre vérités à tous les souverains de la terre. Cependant, il ne faut pas oublier que l'évêque était avant tout un pasteur, donc non pas un rival, mais un compagnon de route, et même un guide pour le prédicateur. Voici comment Placide Bennot s'adressa à son illustre auditeur :

*Monseigneur, ici je rendrais à Votre Altesse l'hommage que les ministres de l'Eglise doivent à un prélat qui en fait une de ses plus belles lumières, si je ne savais que votre zèle vous fait condamner dans vos discours toutes les paroles que nous paraissions dérober à la gloire de Dieu et de ses saints. Vous aimez mieux que j'adresse des vœux au Tout-Puissant, que si je vous adressais des louanges qui ne pourraient importuner que vous seul. Vous parlez, nous devons nous taire.*

Mais le prédicateur ajouta encore des vœux pour l'avenir :

*Fasse le ciel que la religion et l'Etat puissent voir bientôt renaître par là [vos soins] ces heureux temps où, pour parler avec le roi prophète, la justice et la paix étaient réunies. Glorietur super te Jerusalem. Que le Seigneur vous fasse encore plus saint devant lui qu'il ne vous a fait saint devant les hommes, et, pour exprimer tout le zèle que nous avons pour vous, puissions-nous, après avoir vécu sous vos lois, vous voir un jour même au-dessus de nous dans la gloire. Sit nomen tuum in numero sanctorum. Ce sont là, Monseigneur, les vœux de tous les cœurs fidèles à Votre Altesse, dont ma faible voix devient derechef aujourd'hui l'organe.*

Ces vœux avaient un rapport direct avec les troubles qui agitaient la principauté en ce temps-là. On connaît la suite. En avril 1740, les Dragons français entrèrent à Porrentruy et, la veille de la Toussaint, Pierre Péquignat, l'âme de la rébellion, fut exécuté en place publique. Entre-temps, le prince-évêque Jacques-Sigismond avait mobilisé les jésuites, ses alliés, pour prêcher au peuple la soumission. De plus, en 1741, lors de la répression, le prince-évêque fit condamner sévèrement par le tribunal inquisitorial de Delémont, l'abbé de Bellelay, Jean-Baptiste Sémon, et son prieur, Placide Bennot, pour leur attitude trop favorable au peuple.

## Conclusion

La prédication fut la principale arme de la diffusion de la Réforme protestante, mais elle fut aussi l'arme essentielle de la reconquête des âmes par la Réforme catholique. La rivalité des religions, l'émulation des orateurs et des ordres religieux stimulaient la qualité des discours. Ceux qui ont été conservés nous apportent la preuve que l'art de la parole atteint souvent celui de l'écriture, voire le dépasse. Parmi ces orateurs sacrés, Placide Bennot ne fut pas le moindre. Homme d'action énergique et volontaire, il fut aussi un orateur sacré qui utilisait la parole comme une arme pour lutter contre les adversaires de l'Eglise, mais aussi comme un outil pour construire sur terre la cité de Dieu. Mais n'était-il pas trop tard, car d'autres bâtisseurs d'utopies se trouvaient déjà à l'œuvre ailleurs.

*Bénédicte Dubail-Heyer, originaire de Pfetterhouse, est docteur en histoire moderne de l'Université de Strasbourg (thèse soutenue en 2009 et intitulée Le ministère de la parole de Dieu. Prédication et prédicateurs dans l'ancien diocèse de Bâle au XVIII<sup>e</sup> siècle).*

## NOTES

<sup>1</sup>Ces documents ne sont pas encore classés.

<sup>2</sup>*Intervalles, revue culturelle du Jura bernois et de Bienne*, N° 15, juin 1986, p. 145.

<sup>3</sup>SAUCY, Paul-Simon, *Histoire de l'ancienne abbaye de Bellelay*, Porrentruy, 1958, p. 307 et seq.

<sup>4</sup>Renseignement fourni par M. Benoît Girard, bibliothécaire cantonal jurassien.

<sup>5</sup>RAIS, André, *Livre d'or des familles du Jura*, Porrentruy, 1968, p. 147-148.

<sup>6</sup>*Catalogus Novus*, bibliothèque du Lycée cantonal de Porrentruy.

<sup>7</sup>SAUCY, *op. cit.*

<sup>8</sup>SAUCY, *op. cit.*, p. 231 et «Chronique du Père Bernard Pallain» in *Actes de la Société jurassienne d'Emulation*, 1863.

<sup>9</sup>GIGANDET Cyrille, *Intervalles, op. cit.*, p. 99 et seq. Voir aussi SAUCY, *op. cit.*, p. 231 et «Chronique du Père Bernard Pallain», *op. cit.*

<sup>10</sup>SAUCY, *op. cit.*, p. 233 et seq.

<sup>11</sup>*Annales ou Histoire du Collège de Porrentruy depuis l'an du Seigneur 1588; volume II, 1701-1771, texte établi, traduit et annoté par Corinne Eschenlohr-Bombail*, Porrentruy, Société jurassienne d'Emulation, 1996, p. 429-430.

<sup>12</sup>*Dictionnaire de Spiritualité*, Paris, 1986, tome 12/2, p. 2702 à 2723.

<sup>13</sup>Sermon de Placide Bennot, *In solemnitate 40 horarum, Pro Congreg. BVM, 1725*, Bruntrutti.

<sup>14</sup>Titre de l'ouvrage en latin: *Statuta Basiliensia in Synodo Telspergensi praesidente reverendiss. in Christo Patre et Domino D. Iacobo Christophoro episcopo Basiliensi, Anno Domini M. D. L XXXI. in Non. April. publicata et nunc tandem edita Friburgi Brisgoiae, Typis Froben. Anno Domini M. D. LXXXIII* (Bibliothèque cantonale jurassienne, Fonds ancien).

